



Tata : l'interdiction de cultiver la pastèque relance le débat sur la crise de l'eau

Tata : l'interdiction de cultiver la pastèque relance le débat sur la crise de l'eau. Malgré les récentes pluies enregistrées dans la région, les autorités de la province de Tata maintiennent l'interdiction des cultures fortement consommatrices d'eau, notamment la pastèque. Cette décision, appliquée depuis plusieurs années pour préserver les ressources hydriques, suscite la colère d'agriculteurs de la commune d'Addis qui dénoncent une mesure jugée injuste et sans fondement scientifique suffisant. Les autorités rappellent toutefois que la province de Tata reste confrontée à un stress hydrique structurel. Les réserves d'eau souterraine demeurent limitées et prioritaires pour l'alimentation en eau potable ainsi que pour les cultures vivrières essentielles. Les nappes phréatiques de la région, principalement alimentées par les précipitations de l'Anti-Atlas, subissent une surexploitation aggravée par la sécheresse et la salinisation. Des études scientifiques citées dans l'article montrent que les ressources hydriques actuelles ne permettent pas de soutenir durablement des cultures intensives comme la pastèque, particulièrement dans une région aride où les eaux de surface sont rares. Les experts soulignent également que les pluies récentes restent insuffisantes pour reconstituer les nappes souterraines. Le débat oppose ainsi les impératifs économiques des agriculteurs locaux à la nécessité de préserver les ressources en eau de Tata. Les spécialistes plaident pour une réorientation du modèle agricole vers des cultures à forte valeur ajoutée mais moins gourmandes en eau, afin de concilier développement économique, agriculture



durable et sécurité hydrique dans le sud du Maroc. Le 26/05/2026 Source web par : medias24
<https://medias24.com/2026/01/12/agriculture-tata-peut-elle-encore-se-permettre-de-cultiver-les-pastèques-1610515/> www.darinfiane.com www.cans-akkanaisidi.net www.chez-lahcen-maroc.com